



COMITE DIRECTEUR 11/09/2020

ORDRE DU JOUR :

Point Covid / CPS

Liste des présents, ou représentés

Pour le Comité Directeur :

Laurent CAPRON (Psdt de la FFP), Cédric MÉJASSON (trésorier), Nathalie SAVIN (secrétaire), Walter STEFANO (commission Formation), Christophe PAUSE (commission Jeunesse), Nicolas VITTORI (commission communication), Alexandre PIZON (commission D1), David CLEMENT (commission Arbitrage)

Excusés : Frédéric DURIS (commission Arbitrage), Guillaume LANGLOIS (commission Loisirs)

Non excusé : Laurent DALEAS (commission Relations avec les professionnels)

Invités :

Sabine HOUSSAYE (**Responsable Administrative de la FFP**),

Le quorum est atteint avec 8 voix /12

Début de la réunion à 18h30 en visioconférence WEBEX – réunion enregistrée. L'enregistrement sera détruit dès que le compte rendu sera finalisé.

C. MÉJASSON précise que L. CAPRON qui est en réunion sera un peu en retard, qu'il prendra donc la réunion en cours, d'ici quelques minutes (tout comme quelques autres personnes qui ont prévenues de leur retard).

CPS et rappel du protocole sanitaire :

Le week-end passé a eu lieu la manche de CPS sur le terrain de PBS 91. Différents clichés et vidéos ont montré que les gestes barrières n'étaient pas ou peu appliqués (pas de port de masque, surtout le dimanche, non-respect des distanciations minimums, grandes embrassades...).

L. CAPRON précise qu'en effet samedi, il a pu constaté que la majorité des personnes respectait assez bien les gestes barrières.

En ligue IDF, il a été décidé que le port du masque serait obligatoire dans toutes les zones de non jeu, à l'exception du terrain et des Pits (tout en respectant les distanciations), en Midi Pyrénées, il a été voté une participation à hauteur de 20€ par Equipe afin de financer l'achat des gels hydro-alcooliques.

Il en va de l'image de notre sport. Si nous ne rectifions pas le tir rapidement, il pourrait y avoir des conséquences. La FFP se doit de faire une communication auprès des Ligues pour les inciter à respecter impérativement les gestes barrières.

Élaboration d'une directive nationale (dans les prochains jours, par N. SAVIN et N. VITTORI) qui serait une sorte d'avenant au protocole sanitaire de la FFP :

- 1) Faire un suivi des présents (les feuilles de roster et les licences permettront de vérifier les identités des membres des équipes (attention lors de la 1^{ère} Manche, les licences ne seront pas forcément faites, il est alors possible de demander un autre moyen de justifier de son identité, CNI/permis de conduire ou licence de la saison précédente), cela étant justifier par la situation sanitaire actuelle. Quant aux non licenciés, il est préconisé aux sites de mettre en place un moyen de les répertorier.
- 2) Port du masque sanitaire obligatoire partout sauf sur le terrain et dans les pits (uniquement pour les joueurs en cours de jeu), Attention, le coach, les pits, les ramasseurs de pots, et les remplaçants des joueurs des équipes en train de pratiquer devront porter le masque dans les pits ; Idem pour les arbitres.
- 3) Dans les pits, ne seront acceptées que les équipes en cours de jeu. Toutes les autres équipes devront être écartées des accès et chacun devra porter le masque.
- 4) Rappel des sanctions encourues en cas de refus du port du masque sanitaire:
 - 1°) Avertissement, 2°) Exclusion du site (sanctions prononcées indifféremment par le site organisateur ou par les arbitres).
- 5) Signature des feuilles de matchs ne se feront que par : validation à l'oral des scores par les capitaines, la seule signature revenant à l'arbitre de table.

En cas de désaccord, et/ou refus de signer, l'arbitre précise alors sur la feuille : « refus de signature, par le capitaine X »
- 6) Gel hydro-alcoolique sera à proximité de la station d'air.
- 7) Les sites accueillant des Events fédéraux, devront présenter leur protocole mise en place. Rappel, afin qu'un terrain puisse accueillir un Event de la FFP (manche de ligue, D1, Tournois, CDF...), il doit impérativement avoir mis en place le protocole sanitaire adapté à sa situation et mettre à disposition du gel hydro-alcoolique en quantité suffisante.
- 8) Pour toute suspicion ou fièvre, la personne devra impérativement rester chez elle.

Il faudra bien sensibiliser les Ligues, les associations, les pratiquants, et les professionnels....

Qu'en cas de non-respect ; les risques majeurs seront la fermeture de leurs sites de jeu, interdiction au niveau local (par les maires), voire préfectorale, amendes....

Questions diverses :

L. CARON dit qu'un joueur D1 a posé une question : « Est-ce qu'un joueur D1, non licencié la saison 2019/2020, peut cette saison, jouer d'abord en D2, puis au mercato remonter en D1 ? »

Les membres du CD refusent à l'unanimité, car la saison 2019/2020 ayant été déclarée blanche, on se base sur la dernière saison écoulée. Donc les joueurs D1 sont flaggés sur 2018/2019.

D. CLEMENT demande à L. CAPRON de déléguer autant que possible.

L. CAPRON et C. MEJASSON précisent que ce n'est pas une volonté de leur part que de ne pas déléguer, c'est plus lié au manque d'habitude des années passées...

A. PIZON indique que n'ayant pas eu de saison D1, les équipes de D1 ont décidé de faire un Open D1, chez PBS 91, les 10 et 11/10/2020.

Le problème, est que cette information n'a pas été diffusé pour le moment...

Ch. PAUSÉ précise que le règlement international a changé et que dorénavant les mineurs jouent en calibre 68.

C. MÉJASSON rappelle qu'il faut utiliser le NAS de la FFP pour déposer tous les documents fédéraux.

Pas de nouvelle question - Clôture de la réunion à 20h45.

Laurent CAPRON,

Nathalie SAVIN

A handwritten signature in blue ink, reading "Nathalie SAVIN" with a stylized flourish below it.

Président de la fédération

Secrétaire de la fédération